

Initiatives ministérielles

quelque temps, que les députés de l'opposition officielle vont au moins nous donner cette information. En tout cas, je l'attends avec anticipation.

[Traduction]

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais obtenir une réponse nette et définitive sur la question que mon collègue vient de poser à ce député. Le Canada s'est-il déjà engagé, oui ou non, à envoyer des troupes participer à cette mission des Nations Unies?

M. Bertrand: Monsieur le Président, je pense qu'il est clair que le Canada s'est engagé à participer à cette mission. Par contre, nous n'avons pris aucun engagement clair, notamment sur la taille de notre contingent.

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Monsieur le Président, j'interviens au nom des gens d'Okanagan—Similkameen—Merritt pour participer au débat d'aujourd'hui sur une question d'importance nationale, le mandat de l'OTAN consistant à envoyer une force de mise en oeuvre de l'accord de paix en Bosnie.

Le Parti réformiste appuie les engagements internationaux du Canada en matière de maintien de la paix et il est fier du travail accompli par nos forces armées dans le monde entier. Nos casques bleus ont la réputation d'être les meilleurs soldats de la paix du monde, et cette réputation est bien méritée.

Les Canadiens sont allés en Corée, au Cambodge, sur les hauteurs du Golan, en Bosnie, en Somalie et au Rwanda et se sont acquittés de leur mission avec honneur, dignité et détermination. Ils ont fait plus que leur devoir.

Rien ne montre mieux le dévouement et la bravoure de nos troupes que la mission de sauvetage d'un cargo roumain qui était en perdition dans une tempête au large de la côte de l'Atlantique, au cours du dernier week-end. Un caporal-chef et ses collègues ont réussi à sauver l'équipage à l'aide d'un hélicoptère de 30 ans, même si les chances de réussite étaient minces et si l'appareil dont ils se sont servis a de nombreuses faiblesses. En effet, cet hélicoptère n'a pas un rayon d'action suffisant, ce qui a forcé notre frégate à se rapprocher le plus près possible du navire en détresse, et le caporal-chef et ses collègues sont de véritables héros canadiens.

Depuis la fin de la guerre froide, le maintien de la paix change beaucoup. Nous passons d'une ère d'opérations classiques de maintien de la paix à une nouvelle ère d'opérations d'imposition de la paix. Face à ce changement, le gouvernement libéral accroît nos engagements en matière de maintien de la paix.

Cependant, les libéraux le font sans avoir une politique cohérente. D'une part, ils prennent de plus en plus d'engagements et d'autre part, ils réduisent de façon marquée les ressources affectées au ministère de la Défense nationale et à nos militaires.

Il faut tenir compte de cela avant de déterminer le type de contribution que le Canada peut apporter à l'IFOR. Nous devons aussi établir une liste précise de conditions avant d'engager nos forces armées dans une telle mission.

Le Parti réformiste a dressé une liste de conditions qu'il voudrait bien voir adoptées avant que nous engagions nos troupes dans des missions de maintien et de respect de la paix. Ces conditions sont les suivantes: premièrement, toutes les missions de maintien de paix, y compris le budget qui leur serait affecté, doivent être approuvées à l'avance par le Parlement; deuxièmement, les belligérants doivent faire part de leur volonté de régler pacifiquement le conflit; troisièmement, le mandat, la durée et les règles de l'engagement doivent être énoncés clairement, un contrôle du commandement doit être en place et il doit y avoir des ressources suffisantes pour accomplir la mission; quatrièmement, le Canada doit participer à toute négociation diplomatique; cinquièmement, les règles sur la rotation des troupes doivent être établies et observées.

Dans le cas présent, le gouvernement libéral n'a donné aucune indication que ces conditions seraient satisfaites.

• (1615)

Aujourd'hui, nous discutons de la contribution à une mission d'imposition de la paix en Bosnie. Toutefois, ce débat ne vise qu'à prendre acte. Le Parlement ne prendra aucune décision à la Chambre aujourd'hui. Le gouvernement a déjà pris la décision.

Les États-Unis ont déclaré que le Canada fournissait entre 1 200 et 1 500 soldats. Samedi, 22 Canadiens ont été envoyés en Bosnie avec d'autres forces de l'OTAN pour préparer l'arrivée de la force principale de l'OTAN. Les Canadiens n'ont pas eu un mot à dire dans cette décision.

Les Canadiens ne sauront même pas si les belligérants veulent vraiment la paix, tant que ces derniers n'auront pas signé un document officiel, le 14 décembre. L'accord n'est pas dans le sac. Le dirigeant des Serbes bosniaques a déclaré qu'il n'était pas satisfait et que le sort de Sarajevo pourrait faire couler du sang.

Bien que j'appuie tous les efforts de paix en Bosnie, je suis d'avis que le gouvernement devrait se pencher sur certaines questions militaires avant d'envoyer nos troupes en Bosnie. Avant de prendre un engagement envers l'IFOR, nous devons nous poser les questions suivantes: premièrement, nos forces terrestres ont-elles l'effectif, le matériel et les ressources nécessaires pour contribuer à la mission? Deuxièmement, nos forces terrestres sont-elles confrontées à un problème d'ordre moral? Troisièmement, les questions de leadership soulevées par l'enquête sur la Somalie ont-elles été examinées avant qu'un déploiement de cette nature soit effectué?

Au cours des 25 dernières années, nos gouvernements ont malmené les Forces canadiennes aux niveaux tant politique que financier, au point d'y créer la confusion. L'efficacité de nos forces diminue rapidement face aux missions que leur confie le gouvernement. Ce n'est pas une accusation portée contre nos militaires qui portent le fardeau de ces engagements, mais une condamnation des gouvernements successifs qui n'ont pas réussi à fournir un leadership efficace et des ressources suffisantes au ministère de la Défense nationale. Nos forces armées ne sont pas à la fine pointe de la technologie ou de l'efficacité; elles réussissent à peine à survivre comme force de combat.